



DOSSIER DE PRESSE

LE DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME REÇOIT
LES 9^E RENCONTRES DES DEPARTEMENTS CYCLABLES
« *LE VELO A L'ECOLE, UNE MOBILITE RESPONSABLE* »
ET ORGANISE L'OPERATION
« *ROUES LIBRES, LA FETE DES CHEMINS VERTS* »

du 15 au 18 septembre 2005
à Rouen – Seine-Maritime

Contacts presse :

Département de Seine-Maritime
Camille Rotunno
Attachée de presse
Port : 06 74 35 26 07
camille.rotunno@cq76.fr

Association des Départements Cyclables
Camille Thomé
Secrétaire générale
Port : 06.82.09.86.09
camille.thome@rhone.fr

EN BREF

Le Département de Seine-Maritime organise, conjointement avec l'Association des Départements Cyclables (ADC), les 9^e rencontres des départements cyclables du 15 au 18 septembre 2005. Le Département souhaite faire profiter chacun de cet événement vélo en organisant deux journées grand public au travers de deux manifestations *Roues Libres, la fête des chemins verts*.

SOMMAIRE

PAGE 3	9^e Rencontres des Départements Cyclables <i>Le vélo à l'école : une mobilité responsable</i>
PAGE 4	Programme des Rencontres 2005
PAGE 5	« Roues Libres, la fête des chemins verts » : <i>La Seine-Maritime à vélo, c'est sympa</i>
PAGE 5	Programme des journées « Roues Libres »
PAGE 6	L'association des Départements Cyclables (ADC)
PAGE 7	La carte des Départements Cyclables
PAGE 8	Pourquoi Le Département de Seine-Maritime reçoit-il les 9 ^e Rencontres des Départements Cyclables ?
PAGE 9	La carte des itinéraires identifiés

9^E RENCONTRES DES DEPARTEMENTS CYCLABLES

Le vélo à l'école, une mobilité responsable !

Du 15 au 18 septembre 2005, le **Département de Seine-Maritime** accueille les **9èmes rencontres des départements cyclables**, autour du thème *Le vélo à l'école : une mobilité responsable !*

Les collectivités locales possèdent la compétence pour les écoles (pour les Villes), collèges (pour les Départements) et lycées (pour les Régions). Dans le contexte actuel d'une sédentarisation aux lourdes conséquences sur la santé des jeunes (obésité, diabète, etc.), d'une pollution et d'une congestion automobile jamais égalées, la promotion de mobilités douces, actives et durables vers les établissements scolaires apparaît comme un outil évident et incontournable.



A l'instar du phénomène « parents-taxi » et de scènes trop familières de parking sauvage aux abords des établissements d'enseignement, de nombreux exemples permettent de présenter la mobilité scolaire à vélo comme véritable alternative de déplacement durable, vecteur d'activité physique, de bonne santé, d'autonomie et de qualité de vie du primaire à l'université.

Le Département de Seine-Maritime prolonge le rendez-vous annuel que sont devenues les rencontres des départements cyclables, en réunissant près de 300 participants autour de ce thème à forts enjeux.

Elus et techniciens des 62 départements fédérés aux sein de l'ADC, issus du monde technique ou touristique, se réunissent ainsi

- **jeudi 15 septembre à l'Hôtel du Département de Seine-Maritime** pour réfléchir ensemble aux outils et acteurs d'une mobilité scolaire durable, raisonnée et active,
- **vendredi 16 septembre** dans le cadre d'une découverte à vélo le long de la voie verte Dieppe/Forges les Eaux, réalisation phare du Département
- et poursuivent ensuite **samedi 17 septembre** par une conférence dans l'East-Sussex, partenaire britannique de la Seine-Maritime, qui offrira une découverte des initiatives et réalisations outre-manche.

Au programme :

- *Témoignages et expériences en Hérault, Loir-et-Cher, Bas-Rhin, au Royaume-Unis, en Ile-de-France, dans le Finistère, ...*
- *Actualité vélo*
- *Débats et échanges de savoir-faire.*

PROGRAMME DES 9^E RENCONTRES :

Jeudi 15 septembre à Rouen

Le vélo à l'école : une mobilité responsable ! - Journée animée par Nicolas MERCAT

- 8 h 30 Accueil
- 9 h 00 Ouverture
- 9 h 30 Séquence d'info vélo Seine-Maritime
- 10 h 00 Séquence d'info vélo
- 11 h 00 Film d'introduction « Vélo et Ecoles » : *constat, enjeux, outils et bonnes pratiques*
- 11 h 15 **TABLE RONDE : Le vélo à l'école, enjeux et acteurs de l'éducation aux déplacements**
M. Jean-Marcel CASTET, Conseiller général, Maire de Jacou
Dr Jean-Luc SALADIN, Médecin
Mme Sarah OAKLEY, programme 'Safe Routes to Schools'
Mlle Céline MEUNIER, ARENE Ile-de-France, forum d'écomobilité scolaire
- 14 h 30 **ATELIER 1 : Les établissements scolaires et leur territoire**
Aménagement: concevoir des aménagements adaptés aux scolaires, sécuriser les sorties de collège, aménager le stationnement
M. Erick CONSTENSOU, Conseil général de Haute-Garonne
M. Jean-Loup FERRAND, Conseil général du Rhône
Mlle Sophie BELLAGARDE, Conseil général de Seine-Saint-Denis
- ATELIER 2 : Mobilité à l'école : éducation à l'autonomie citoyenne**
Animation, sensibilisation, pédagogie : quels outils d'animation, quels acteurs ?
Dr SALADIN, Médecin
M. Gilles BOISVERT, Directeur, Ecomobilité Chambéry
Mlle Sarah OAKLEY, programme 'Safe Routes to Schools'
- ATELIER 3 : Mobilité à l'école : articulation des compétences**
Stratégie et organisation : comment commencer, organiser les complémentarités, utiliser les axes d'entrée existants ?
M. Jean-Marcel CASTET, Conseiller général de l'Hérault, Maire de Jacou
M. Yvon ABIVEN, Conseiller Général du Finistère
Mlle Céline MEUNIER, ARENE Ile-de-France, forum d'écomobilité scolaire
- 16 H 30 Restitutions
- 17 h 30 Invitation aux 10^e rencontres des départements cyclables
- 18 h 00 Cloture
- 20 h 00 Dîner à Rouen

Vendredi 16 septembre dans le Pays de Bray

- Matin Découverte de l'Avenue verte
Buffet à Saint Aubin le Cauf
- Après-midi Traversée de la Manche à destination de Newhaven

Samedi 17 septembre à Newhaven

- Matin Conférence
- Après-midi Découverte du Cuckoo Trail

Dimanche 18 septembre

- Matin Retour de Newhaven à Dieppe

« ROUES LIBRES, LA FETE DES CHEMINS VERTS »

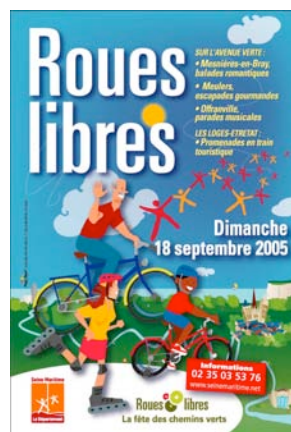
LA SEINE-MARITIME A VELO, C'EST SYMPA

Pour marquer ces 9^e Rencontres de l'association des départements cyclables et faire partager le plaisir du vélo comme mode de transport alternatif, le Département de Seine-Maritime organise deux journées de balade 100% nature, l'occasion de (re) découvrir en famille l'Avenue Verte et son environnement sous un autre regard.

C'est à ce voyage que le **Département convie tous les habitants de Seine-Maritime au travers son Opération « Roues Libres, la fête des chemins verts »**.

Promenades et visites guidées tout au long de l'Avenue Verte et aux Loges – Etretat : avec nos guides et nos accompagnateurs, il suffira de se laisser guider en toute tranquillité et en toute sécurité.

Une manière originale et insolite de visiter la Seine-Maritime, loin de la circulation et du stress. Lieux insoupçonnés et enchanteurs seront au rendez-vous.



PROGRAMME DES JOURNEES « ROUES LIBRES »

Mercredi 14 septembre 2005 de 9h30 à 16h:

Journée de découverte scolaire

Cette journée est consacrée aux élèves du département de CE² et de CM². L'Avenue Verte servira de cadre à une promenade à vélo avec une sensibilisation aux questions de l'environnement.

- Départ à 9h30 : Neufchâtel-en-Bray
- Exposition « Pastacaisse » et pique-nique vers 12h : au foyer rural de Saint-Vaast
- Arrivée à 16h : à la salle polyvalente de Saint Aubin-le-Cauf
- Suivie d'une pièce de théâtre par la Compagnie « Sakadé »

Dimanche 18 septembre 2005 de 9h à 19h :

« Roues Libres, la fête des chemins verts »

Cette journée est déclinée en balades familiales et animations touristiques. Sur chaque site, des espaces seront aménagés pour partager en toute convivialité un pique-nique.

- sur l'Avenue Verte :

- Mesnières-en-Bray : lectures à haute voix
- Meulers : escapades gourmandes et dégustations de produits locaux
- Offranville : arts de rue (acrobatie et jonglages)

- aux Loges – Etretat :

- promenades en train touristique
- animations gonflables

L'ASSOCIATION DES DEPARTEMENTS CYCLABLES (ADC)

Les départements ont décidé d'agir en faveur du vélo, véhicule utilitaire, pratique de loisirs ou produit touristique. Mais dans ce domaine relativement neuf ils se heurtent à de nombreux problèmes souvent distincts de ceux rencontrés par les communes. Un certain nombre d'entre eux ont donc souhaité mettre des moyens en commun afin de les surmonter.

D'abord informelles en 1997 dans le Bas-Rhin à Strasbourg et en 1998 en Gironde à Bordeaux, leurs rencontres ont débouché **sur la création de l'Association des Départements Cyclables en juin 1999 en Savoie**. Depuis, les rencontres se sont succédées chaque année dans le Var, la Drôme, en Vendée, dans le Finistère, en Haute-Garonne en 2004. Elles se déroulent en Seine-Maritime cette année.

• **Missions de l'Association :**

1. **Mutualiser les expériences**, au travers d'outils techniques :

6 ouvrages techniques

N°1 : « propositions méthodologiques pour l'élaboration d'une politique vélo »

N°2 : « aide à la conception des aménagements cyclables »

N°3 : « politique cyclable et valorisation touristique »

N°4 : « modèles français de valorisation touristique »

N°5 : « aspects juridiques et financiers des aménagements cyclables »

Dossier d'Experts aux éditions de la Lettre du Cadre Territorial « Aspects juridiques et organisationnels des aménagements cyclables »

Outils divers

Etat des lieux des politiques cyclables des départements, enquête 2003.

Mallette pédagogique : outil de formation aux problématiques cyclables

2. **Réfléchir ensemble aux difficultés rencontrées et recourir à des études** ; il s'agit d'alimenter la réflexion et de compléter les connaissances utiles à une politique cyclable en s'appuyant sur des études confiées à des prestataires.
3. **Etre partenaire et force de proposition** vis-à-vis d'interlocuteurs tels que l'Etat, ses services spécialisés, les grands établissements publics (le Club des Villes Cyclables, les associations, les producteurs et importateurs de cycles, etc).

Le dénominateur commun à ces initiatives est de promouvoir une culture vélo afin de développer l'image d'un mode de déplacement réunissant de nombreux atouts. Il est en effet indemne de pollution et de bruit, excellent pour la santé, convivial et économe en espace et en énergie. C'est ainsi qu'il requiert en moyenne 4 fois moins d'énergie musculaire que la marche.

• **Développement de l'association :**

33 conseils généraux ont adhéré à l'Association au cours de sa première année d'existence et à ce jour l'association fédère 62 collectivités. Ce nombre élevé d'adhésions témoigne d'une attente et d'une volonté partagées par le plus grand nombre. Les Conseils Généraux ont désormais pris conscience de l'apport d'une politique cyclable à la dynamique de leur territoire et de leur image de marque.

POURQUOI LE DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME REÇOIT-IL LES 9^E RENCONTRES DES DEPARTEMENTS CYCLABLES ?

Les 9^e Rencontres des Départements Cyclables sont l'occasion de **souligner l'engagement du Département de Seine-Maritime** dans le domaine des modes de circulation douces et des transports alternatifs.

C'est aussi le moment de **faire le point sur les projets interdépartementaux, interrégionaux, et internationaux**. Le Département de Seine-Maritime passe donc le grand braquet et veut répondre à une forte demande des habitants et des touristes, adeptes des voies douces et des modes de transports non polluants.

La Seine-Maritime, département cyclable ?

La Seine-Maritime s'étend au nord-ouest du bassin parisien ; la Seine et la Manche délimitent son territoire et forgent son identité.

1 239 138 habitants vivent dans ce département gâté par la nature : riches campagnes, bocages, vastes forêts, marécages et tourbes, falaises imposantes.

La Seine-Maritime est aussi un département riche de traditions : la vallée de la Seine, l'estuaire et le littoral, les pays de Caux et de Bray témoignent d'un passé d'une grande richesse culturelle et patrimoniale.

Le dynamisme du Département ainsi que sa géographie remarquable en font le lieu privilégié du développement d'une véritable politique cyclable.



Aujourd'hui les différents modes de circulation douces sont véritablement devenus des symboles de convivialité, de dynamisme, de liberté, de respect de l'environnement. Plusieurs associations locales d'usagers sollicitent régulièrement le Département pour favoriser la pratique du vélo.

Comment se répartit le réseau cyclable aujourd'hui ?

En Seine-Maritime, le réseau praticable se répartit aujourd'hui entre

- **60 Km de « voies vertes »** : l'Avenue Verte entre Dieppe et Forges-les-Eaux permet de relier en direct sur 40 kilomètres Beaubec-la-Rosière au sud à Saint-Aubin-le-Cauf au nord. Un second réseau relie Petiville à Villequier.

Ces voies vertes sont gratuitement ouvertes aux cyclistes, piétons, rollers et personnes à mobilité réduite.

170 Km de véloroute : tout au long du littoral, la véloroute est constituée de sections ponctuelles, de pistes et bandes cyclables, de voies communales et de petites routes départementales partagées.

Le Département de Seine-Maritime s'engage à développer la sécurité, l'attractivité, le confort, la lisibilité de ces voies douces mais surtout la continuité du réseau avec, à terme, des connexions entre littoral, Val de Seine et le pays de Bray.

